



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

concours

Question écrite n° 56121

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre de la décentralisation, de la réforme de l'État et de la fonction publique sur le cas des lauréats aux concours de la fonction publique territoriale qui figurent sur les listes d'aptitude et qui ne parviennent pas à trouver un poste dans les délais. En effet, il apparaît que tous les lauréats, même en recherche active et sérieuse, ne parviennent pas à obtenir un poste pendant le délai qui leur est juridiquement imparti. Elle souhaite savoir si la prolongation du bénéfice des concours de la fonction publique territoriale peut être envisagée.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56121

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : Décentralisation, réforme de l'État et fonction publique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4170

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)